|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Poste :** Infirmière-conseil ou infirmier-conseil en santé communautaire |  | **Salaire :** 99 743 $ par année (37,5 heures/semaine) |  |
| **Ministère :** Santé |  | **Indemnité de vie dans le Nord :** 22 042 $ par année |  |
| **Localité :** Kugluktuk |  | **Syndicat :** Syndicat des employé-e-s du Nunavut | |
| **Numéro de référence :** 10-04-420-115LA |  | **Logement :** Aucun logement subventionné n’est offert pour ce poste. | |
| **Type d’emploi :** Poste à durée indéterminée |  | **Date de clôture :** Ce concours est ouvert jusqu’à ce que le poste soit pourvu. |  |

Il s’agit d’un poste de nature très délicate. Aussi une vérification satisfaisante du casier judiciaire et de l’habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables est-elle requise.

Ce concours est ouvert à toutes et à tous.

L’infirmière-conseil ou l’infirmier-conseil en santé communautaire relève de la directrice ou du directeur du Service de l’exercice professionnel et joue un rôle de direction en matière d’enjeux territoriaux se rapportant aux soins infirmiers communautaires. En votre qualité d’infirmière-conseil ou infirmier-conseil en santé communautaire, vous offrez, plus précisément, une orientation stratégique, des idées et une expertise en matière d’élaboration, de mise en œuvre et d’évaluation de normes et de programmes en soins infirmiers communautaires au Nunavut. Vous travaillez en collaboration avec les membres du bureau de l’infirmière ou infirmier en chef pour assurer le maintien de normes cliniques et d’une pratique infirmière de qualité. Pour y parvenir, vous mettez à contribution votre expertise confirmée en leadeurship, en administration et en services cliniques de même qu’en planification stratégique pour les services d’infirmière ou infirmier en santé communautaire offerts aux centres de santé communautaires de l’ensemble du territoire.

Vous avez aussi la responsabilité de surveiller et d’évaluer continuellement le programme de soins infirmiers communautaires afin de faire en sorte que des soins sécuritaires, efficaces et adéquats soient offerts à la clientèle du territoire, en vous fondant sur un cadre de soins de santé primaires de qualité, axé sur la clientèle. Pour réussir, vous devez travailler en étroite collaboration avec l’équipe de gestion du bureau de l’infirmière ou de l’infirmier en chef, les directrices ou les directeurs des programmes de santé, les directrices régionales ou les directeurs régionaux de même qu’avec la sous-ministre adjointe ou le sous-ministre adjoint des opérations. Vous êtes responsable de nombreux professionnels de la santé et collaborez avec eux pour veiller à ce que les services de soins infirmiers communautaires soient intégrés, coordonnés, axés sur la clientèle et culturellement adaptés, et à ce qu’ils soient offerts de manière efficiente et efficace. Vous dirigez les activités principales en soins infirmiers pour les programmes ou les services de soins infirmiers communautaires au Nunavut, en plus de contribuer à un système de soins de santé primaires organisé et intégré. Par ailleurs, vous êtes responsable de la planification, de la supervision, de la mise en œuvre et de l’examen des programmes en soins infirmiers communautaires, des politiques et des normes cliniques, puis vous assurez la direction des activités administratives et cliniques du programme d’infirmières et infirmiers en santé communautaire. Vous coordonnez également les activités d’élaboration d’une définition claire concernant le rôle des infirmières ou infirmiers en santé communautaire, et améliorez les liens de communication avec la profession infirmière du Nunavut ainsi qu’entre le ministère et la profession. Vous collaborez avec le personnel de formation en soins infirmiers pour augmenter les possibilités des candidates potentielles ou des candidats potentiels en soins infirmiers de se préparer pour leur formation ainsi que les occasions de perfectionnement professionnel continu du personnel infirmier. Vous maintenez également vos compétences cliniques en tant qu’infirmière ou infirmier en santé communautaire afin d’être en mesure de faire partie de l’équipe de mobilisation rapide sous la direction de l’infirmière ou infirmier en

chef, puis respectez, adaptez et intégrez les valeurs sociétales inuites à la pratique des infirmières ou infirmiers en santé communautaire et à la prestation des soins de santé.

Les connaissances, les compétences et les aptitudes requises pour ce poste s’acquièrent normalement par l’obtention d’un diplôme universitaire de premier cycle en sciences infirmières et trois années d’expérience comme infirmière ou infirmier en milieu nordique ou éloigné dans un environnement de soins de santé autochtone. Vous devez être admissible à l’obtention d’un permis d’exercice de l’Association des infirmières et infirmiers des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Vous devez également être en règle avec l’organisme de règlementation en soins infirmiers avec laquelle vous possédez actuellement un permis.

Les langues officielles du Nunavut sont l’inuktitut, l’inuinnaqtun, le français et l’anglais. La maitrise de plus d’une des langues officielles du Nunavut constitue un atout. Une connaissance de la langue, des collectivités, de la culture et du territoire inuits et du *Qaujimajatuqangit* inuit constitue également un atout. Une maitrise en sciences infirmières, et de l’expérience en élaboration de politiques et dans un rôle de direction constituent aussi des atouts.

Une liste d’admissibilité pourrait être établie afin de pourvoir de futurs postes vacants.